



A retenir

Oïdium : risque en baisse

Mildiou : risque faible

Ver de la grappe : fin du vol de 2^{ème} génération

SOMMAIRE

A retenir

Stades phénologiques

Oïdium

Mildiou

Ver de la grappe

Metcalfa pruinosa

Cicadelle verte

ESCA / BDA

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI

Structures partenaires :

CA2B, domaine Casabianca,
domaine Comte Peraldi,
domaine Montemagni,
domaine Orenge de Gaffory,
Clos Landry, Clos d'Orléa,
Terra Vecchia

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

• Stades phénologiques

Excepté pour quelques parcelles, le stade fermeture de la grappe (stade L) est majoritaire sur l'ensemble de l'île. Le tout début de la véraison est visible sur Pinot Noir en Côte Orientale



Figure 1: stade L (fermeture de la grappe)

• Oïdium

On ne nous signale pas de nouveaux foyers.

Evaluation du risque : le stade fermeture de la grappe fait diminuer le risque de contamination.

Cependant, si à ce stade les grappes sont déjà atteintes, le champignon peut continuer à évoluer.

• Mildiou

La situation sur le réseau de référence est dans l'ensemble saine depuis plusieurs semaines.

A Ajaccio, on nous signale cependant de nouvelles taches visibles sur jeunes pousses de Sciaccarellu, et cela hors réseau de référence.

A Aléria, sur un témoin non traité de Merlot, les manifestations sur feuilles et sur grappes témoignent de la pression exercée par le mildiou au printemps (60% des feuilles et récolte entièrement détruite).

Evaluation du risque : faible, mais les nouvelles taches sont à surveiller.



Figure 2: Grappe détruite par le mildiou sur témoin non traité à Aléria

- **Ver de la grappe**

Depuis le 30 juin, on dénombre de nouvelles captures :

- A San Giuliano : 6 cochylys le 1^{er} juillet, 1 cochylys + 1 eudémis le 5 juillet et 1 cochylys le 8 juillet.
- A Patrimonio : 2 cochylys sur une parcelle de Niellucciu le 10 juillet.
- A Calvi : toujours pas de capture

La modélisation indique que le vol de 2^{ème} génération est en passe de se terminer.

Evaluation du risque : faible.

Pour avoir une indication du niveau de présence des larves de tordeuses de la grappe, le **saumurage des grappes** est une méthode facile à mettre en œuvre.

En pratique :

- Prélever une grappe par cep sur 20-25 ceps bien répartis dans la parcelle.
- Dissoudre 100g/litre de sel dans 10 litres d'eau
- Bien immerger les grappes et les remuer périodiquement. Peu à peu les larves vont remonter à la surface.
- Attendre 20 minutes avant de débiter le comptage.
- Sortir les larves de l'eau et les dénombrer.
- Renouveler cette opération pendant 1 heure au minimum.

- **Metcalfa pruinosa**

Le nombre de larves de Metcalfa augmente sur l'ensemble de l'île à l'exception de la région de Patrimonio. Les adultes sont maintenant bien visibles, mais sans présence de miellat.





- **Cicadelle verte**







Pas de forte augmentation des populations.

- **ESCA/BDA**

A Patrimonio, une parcelle de référence de Niellucciu est très fortement atteinte par l'ESCA. Environ, 20 % des ceps sont desséchés (forme foudroyante ou apoplectique) ou en passe de l'être.

PREVISION METEO (Source Météo France)

| | Jeudi 11 juillet | Vendredi 12 juillet | Samedi 13 juillet | Dimanche 14 juillet | Lundi 15 juillet | Mardi 16 juillet | Mercredi 17 juillet | Jeudi 18 juillet | Vendredi 19 juillet |
|----------------|---|---|---|---|---|---|------------------------|---------------------|------------------------|
| Haute Corse |  |  |  |  |  |  | | | |
| | Temps orageux sur littoral en fin de journée | Amélioration | Température en hausse | Temps ensoleillé et chaud sur le littoral ; Faible risque orageux en montagne | Peu de changement | | Peu de changement | | |

| | | | | | | |
|--------------|---|---|---|---|---|---|
| Corse du Sud |  |  |  |  |  |  |
| | Risque d'averses orageuses sur la côte orientale | Risque d'averses orageuses sur la côte orientale | Vent d'Ouest modéré ; hausse des températures | Risque orageux en montagne ; hausse des températures | Risque orageux en montagne ; mercredi, vent d'Ouest se renforçant | Peu de changement |

L'indice de confiance de la prévision est de 4/5 pour la période de dimanche et lundi ; pour mardi et mercredi, il est de 3/5.

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html
- **SUIVI DES ADVENTICES DANS LE CADRE DU BSV** : Suite à l'évaluation de l'axe 5 d'Ecophyto, une réflexion sur les modalités d'intégration du suivi des adventices dans le cadre de la svt est menée. Pour évaluer les attentes des acteurs agricoles vis-à-vis des adventices, un questionnaire disponible à l'adresse suivante devra être renseigné par les exploitants et techniciens : <https://docs.google.com/forms/d/16uacwPWGeAdDMVrv2fa9o5zalMpEcjj1jp4SoYHRRxA/viewform>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.